

Déclaration d'intention des nouvelles co-présidentes de la SPFF

À la suite de notre élection lors de l'assemblée des délégués de la SPFF du vendredi 13 septembre 2020 et de la prise de nos nouvelles fonctions le 1^{er} août dernier, voici les dossiers qui nous semblent à ce jour prioritaires, en plus des dossiers en cours :

- La gestion des élèves avec des difficultés de comportement ;
- Le manque d'unités et d'enseignant-e-s MAO/MAR ;
- Les effectifs de classe et la surcharge des enseignant-e-s ;
- L'appréciation réelle du temps de travail des enseignant-e-s ;
- Les conditions de travail et la revalorisation salariale des enseignant-e-s AC.

Par ailleurs, il nous tient à cœur de mettre davantage en lumière les engagements et l'utilité de la SPFF à travers, notamment :

- L'amélioration de la communication à destination de nos membres ;
- Une présence renforcée sur le terrain pour une meilleure représentation de nos activités.